



LANGUEDOC-ROUSSILLON



www.reseauenscene.fr

PROJET 2015



Sommaire

Introduction.....	4
L'information, socle des missions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.....	6
Evolution et adaptation des outils d'information et de communication de l'association.....	6
Les principaux outils d'information et de communication.....	7
Communiquer et informer de manière nouvelle : CultiZer.....	8
Consolider et renforcer l'efficacité des interventions opérationnelles en faveur de la diffusion.....	10
Evaluer l'impact de l'association dans ce domaine.....	10
S'appuyer sur l'analyse du contexte.....	11
Des constats aux perspectives.....	12
<i>En région, augmenter les effets leviers des aides.....</i>	<i>13</i>
<i>Donner de la visibilité au plateau pour en finir avec le « pas vu pas pris ».....</i>	<i>13</i>
<i>Permettre aux équipes artistiques de questionner leurs stratégie de développement.....</i>	<i>14</i>
<i>Réaffirmer l'intérêt général au travers d'une charte déontologique.....</i>	<i>14</i>
Des réponses nouvelles pour conseiller et accompagner les territoires et les acteurs culturels.....	15
Passer d'une logique d'accompagnement financier à un appui à la professionnalisation des acteurs culturels.....	15
Outiller les programmateurs.....	15
Déployer des stratégies complémentaires à l'aide à la diffusion.....	16
Développer la diffusion nationale et internationale.....	16
Augmenter l'accompagnement à la mobilité.....	16
Accroître l'impact de la Charte de diffusion interrégionale.....	17
L'aide à la diffusion : dispositifs pour l'année 2015.....	18
Évaluation des propositions artistiques.....	19
Les dispositifs d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques.....	19
<i>Diffusion en région : demande émise par les opérateurs.....</i>	<i>19</i>
<i>Diffusion hors région : demande émise par les équipes artistiques.....</i>	<i>19</i>
<i>Plancher et plafond des garanties financières.....</i>	<i>20</i>
Conditions générales applicables aux dispositifs.....	20
L'expérimentation d'un dispositif spécifique destiné aux musiques.....	21
L'expérimentation d'une coopération entre Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Languedoc-Roussillon Livre et Lecture sur la discipline du conte.....	22
L'accompagnement des acteurs culturels à la coopération et au développement de projets européens.....	23
Antena Europe : rappel des enjeux.....	23
Développer Antena Europe.....	24
Amplifier la dynamique de mise en réseau : Moving Team.....	24
Décloisonner l'économie du spectacle vivant en s'appuyant sur la 3S.....	25
Développer le SVE dans le champ culturel.....	26
Les projets de coopération de l'association.....	27
Concrétiser en 2015 la grille de nos projets de coopération européenne 2014-2020.....	27
L'accueil en septembre 2015 du réseau Magdalena Project.....	28
L'accueil du projet européen « Meeting the Odyssey ».....	29
Le Coreps Languedoc-Roussillon.....	31

Introduction

Réseau en scène Languedoc-Roussillon a pour objectifs de contribuer au développement artistique et culturel du Languedoc-Roussillon afin d'en faire une région dynamique pour les créateurs qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques. Soucieuse d'un aménagement culturel équilibré des territoires, l'association soutient les démarches visant à réduire les inégalités d'accès à la culture. Ses domaines d'intervention sont l'ensemble des musiques, l'ensemble des expressions chorégraphiques, le théâtre, le cirque et les arts de la rue. L'association contribue à prolonger la durée de vie des œuvres créées en Languedoc-Roussillon. Elle favorise leur exploitation sur de plus longues périodes via un réseau de diffuseurs efficace pour diversifier et accroître leur public. Elle stimule leur circulation par un élargissement de leurs possibilités de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon développe des actions d'information et d'animation de réseaux dans le champ professionnel du spectacle vivant. Elle met en place des processus de mises en relations et d'échanges entre les opérateurs culturels afin de faire émerger de véritables réseaux de diffusion sur le territoire régional, national et européen. Sous forme de rencontres, ces temps permettent d'ouvrir l'espace de dialogue nécessaire à la dynamique de coordination, d'échanger sur l'actualité de la diffusion artistique en région et de s'informer sur les projets de création en cours.

Le besoin de désenclaver le territoire régional et de s'appuyer sur les circulations naturelles d'échanges à renforcer conduit Réseau en scène Languedoc-Roussillon à initier une politique d'ouverture extraterritoriale en engageant des partenariats forts sur ces territoires de proximité, et à s'inscrire dans une dynamique de réseau européenne. C'est pourquoi l'association développe des projets interrégionaux, transfrontaliers et européens et s'implique dans des réseaux spécialisés en matière de coopération européenne à l'échelle régionale, nationale et internationale.

L'année 2015 est une année particulière pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon :

- c'est l'année qui suit la dernière année de la convention quadriennale d'objectifs et de moyens qui la liait à la Drac Languedoc-Roussillon et à la Région Languedoc-Roussillon. Ce sera donc à la fois une année de bilan, mais également une année permettant de poser les perspectives du projet qui débutera à l'horizon 2015.
- c'est une année qui sera marquée par plusieurs temps forts pour l'association :
 - Le projet Meeting The Odyssey (dans le cadre du programme Culture de l'Union Européenne) fait étape de mai à septembre en Languedoc-Roussillon. Cette étape en Languedoc-Roussillon est une nouvelle fois une manière de « rendre concrète » la dynamique de coopération européenne et de permettre aux acteurs culturels et équipe artistiques de s'approprier cet objet. Ce sera aussi pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon un objet d'expérimentation d'une coopération forte entre les trois agences culturelles régionales et d'expérimentation de liens entre la dynamique touristique régionale et les enjeux culturels.
 - Le réseau international Magdalena Project sera co-accueilli en septembre par Réseau en scène Languedoc-Roussillon, le Théâtre de la Remise et la Bulle Bleue. C'est un prolongement naturel des efforts de mise en réseau au niveau international et européen qui permet de continuer à alimenter cette dynamique, suite au temps fort que constituait en 2014 l'accueil du réseau IETM. Ce réseau a la particularité d'un double centrage : un centrage sur l'artistique (c'est un

réseau d'artistes avant tout) et un centrage autour de la place des femmes dans les processus de création et de développement culturel (c'est un réseau de femmes artistes). L'accueil de ce réseau, pour 5 jours de travaux et de spectacles représente aussi pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon une formidable opportunité de s'investir sur cette question.

- Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'échappe également pas au contexte budgétaire contraint qui se généralise actuellement, notamment sur le secteur culturel. Ce contexte implique pour l'association de faire de choix encore plus précis sur ses modalités d'accompagnement des équipes artistiques et des opérateurs culturels. Ce contexte implique aussi pour l'association, pour maintenir un niveau d'activités cohérent face à son projet, de continuer, en la développant encore, la dynamique de mobilisation des fonds européens.

En 2015, le projet de l'association s'articule donc autour de dynamiques complémentaires répondant aux besoins suivants :

- besoin de **conforter les missions centrales de l'association** (accompagnement à la diffusion, information et mise en réseau) en s'adaptant perpétuellement à l'évolution du contexte et en cherchant à maintenir, voire accroître, l'impact des aides de l'association,
- besoin d'**expérimenter de nouvelles modalités de travail**, en ré-affirmant fortement cette capacité d'expérimentation (expérimentation d'un dispositif spécifique d'accompagnement à la tournée pour les musiques, expérimentation d'un dispositif spécifique de mobilité dans le cadre des réseaux européens, etc.),
- besoin de **renforcer les coopérations entre les agences culturelles régionales** pour pouvoir s'investir sur des chantiers qui émergent (animation et pilotage d'une dynamique régionale dans le cadre de la 3S autour du développement du triptyque entrepreneuriat-recherche-culture, meilleure approche systémique de certaines filières, comme celle du conte, etc.),
- besoin de **renforcer la place de l'interrégionalité**, que ce soit au travers de projets de coopération territoriale (nouveau projet Massif-central, nouveau projet de coopération sur l'espace POCTEFA, etc.) mais aussi pour mener des actions qui ne pourraient pas l'être individuellement (Charte interrégionale, participation à des salons/marchés internationaux, etc.).

L'information, socle des missions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon

Evolution et adaptation des outils d'information et de communication de l'association

La question de l'information et de la communication au sein de l'association occupe une place centrale afin de développer la veille artistique.

Aujourd'hui, le développement des outils de communication **induit un travail complexe par la diversité des formes de communication et par la multiplicité des médias** à mobiliser.

Pour 2015, l'objectif est de trouver, au travers d'une palette d'outils et de pratiques qui ne cesse de s'accroître, une articulation pertinente, en proposant des lignes éditoriales différentes sur chacun des médias qu'investit l'association. Il s'agit également de trouver un équilibre entre le besoin de communication institutionnelle, la communication des actions de l'association et la valorisation des projets artistiques, pour permettre de prolonger et nourrir les liens tissés entre l'association, les réseaux de programmeurs et les équipes artistiques.

Le départ à la retraite de la charge de communication de l'association, en 2014, a offert une opportunité de redéfinition des enjeux de l'association en terme de communication et d'information. Cette évolution s'est accompagnée de la mise en sommeil du périodique Interlock, édité par l'association.

Il s'agit donc en 2015 de **poursuivre cette dynamique « tout numérique »**. A ce titre, les outils web de l'association souffrent de deux problèmes principaux :

- le site internet, l'info-bulletin, les e-mailings ont été développés sur des technologies datant de 2008-2010 et souffrent principalement de ne pas s'adapter à l'affichage sur des terminaux mobiles, dont la part ne cesse de croître. Une **refonte technique** sera donc effectuée en 2015 pour proposer des outils qui s'appuient sur un design responsif,
- la **cohérence graphique** des différents outils de l'association est aujourd'hui particulièrement déficiente, puisqu'après des évolutions successives et itératives, plusieurs chartes graphiques et environnements visuels coexistent sur les différents outils de l'association. Ce facteur est particulièrement problématique car il ne permet pas d'affirmer une identité cohérente et ne permet pas de repérer facilement Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Un travail de création d'une nouvelle charte graphique, adaptée aux usages web et papier sera donc entrepris en 2015.

Pour continuer à adapter ses outils aux pratiques et développer la réactivité dans la diffusion d'information, l'association scindera en 2015 la **ligne éditoriale de son site internet en plusieurs volets** :

- une page d'accueil prenant la fonction de portail permettant de donner un accès unifié aux différents outils web de l'association (site français de l'association, blogue, site du Coreps, site du projet Dynamique des arts vivants en Massif-central, site du projet Meeting the Odyssey, etc.)
- un site internet « vitrine », destiné essentiellement à la présentation du projet, des missions et des activités de l'association, en version multilingue (français, anglais, castillan),
- la mise en place d'un blogue, complémentaire, structuré autour d'une ligne éditoriale plus directe et plus réactive, dont la mise en œuvre en 2014 n'a pas été réalisée.

Pour 2015, l'association commencera également à s'appuyer, quand cela est pertinent, sur les services

proposés par CultiZer. Cela permettra, à l'échelle de projets particuliers nécessitant des ressources techniques ponctuelles, de ne pas alourdir la charge de l'équipe information-communication, tout en apportant des ressources au développement de CultiZer.

Les principaux outils d'information et de communication

Site internet vitrine www.reseauenscene.fr

- Outil central de l'information et de la communication de l'association, trilingue français, castillan, anglais
- Entièrement dynamique et administré par l'équipe de l'association
- Refonte de la page d'accueil dédiée avec une fonction de portail dédié à l'actualité de l'association, de ses projets, de ses partenaires et des spectacles
- Refonte graphique pour une cohérence graphique de l'ensemble des supports de l'association, avec passage à un design responsif
- Mise en place d'un blog pour séparer la fonction « site vitrine » du flux d'actualités et d'informations
- Objectifs 2015 : 60 000 visites pour 250 000 pages vues

Infobulletin

- Outil centré sur la valorisation des projets artistiques du Languedoc-Roussillon
- 10 numéros par an
- Entre 10 et 15 œuvres présentées par Infobulletin
- Refonte graphique pour une cohérence graphique de l'ensemble des supports de l'association, avec passage à un design responsif
- Mise en place d'un outil d'export des fiches spectacles sur clef USB, cd-rom, etc.
- Objectif 2015 : 1 500 destinataires

Newsletter

- Expérimentation en 2015 d'un newsletter en anglais spécifiquement dédiée à l'internationalisation de l'activité de Réseau en scène Languedoc-Roussillon

Infozooms

- Envoyés en fonction de l'actualité (un ou plusieurs par semaine)
- Focus sur une œuvre, une sortie de résidence, etc.
- Base d'envoi (destinataires) personnalisée en fonction du contenu

Réseaux sociaux et flux de données : RSS, Twitter, Facebook ...

- L'ensemble de l'information diffusée par l'association est relayée sur Facebook et Twitter
- Objectif 2015 : fédérer une communauté sur le web de 6 000 personnes

Communiquer et informer de manière nouvelle : CultiZer

Le projet CultiZer est un projet original, mêlant acteurs culturels et TIC régionaux. Il s'agit d'un projet de développement d'applications au service des structures et acteurs culturels leur permettant :

- de développer la visibilité de leurs actions et projets,
- d'utiliser les TIC comme un outil de valorisation artistique et culturelle,
- de disposer d'outils simples et interconnectés accessibles facilement via le Web et des applications mobiles,
- de s'appuyer sur ces outils pour le développement de leurs politiques de médiation et de développement des publics.

Le projet CultiZer a pour objectif la mise en œuvre d'une plateforme logicielle encapsulant un ensemble de **quatre fonctions** (CultiZone, CultiVore, CultiQuizz, CultizMe) dont les caractéristiques fondamentales sont les suivantes :

- Chaque outil présente une fonction simple, efficace et utilisable indépendamment des autres mais interconnectée à l'ensemble des autres fonctionnalités proposées,
- Chaque outil est interconnecté avec les réseaux sociaux,
- Chaque outil n'est pas limité à un domaine culturel mais concerne tous les domaines du champ culturel,
- Chaque outil représente un lot de technologies extensibles et évolutives permettant l'ajout de fonctions supplémentaires destinées à développer et pérenniser le projet,
- Chaque outil est multi utilisateurs et présente un modèle de fonctionnement ouvert et collaboratif mettant en relation un ensemble d'acteurs distincts qui alimenteront de manière autonome les éléments nécessaires au bon déroulement et à l'utilisation de l'outil en question,
- Chaque outil est intégrable sur d'autres sites ou applicatifs et offre des ouvertures de connexion vers les sites, bases de données ou technologies existantes extérieures, en respectant les standards d'interopérabilité (OAI notamment),
- Chaque fonctionnalité mise en œuvre utilise une ou plusieurs technologies libres.

Le projet s'articule autour de **quatre outils complémentaires** et interconnectés :

- **CultiZone** : un moteur de recherche simple permettant à tout moment de savoir, dans une période donnée et dans un rayon géographique donné (géo-référencement et géolocalisation), en quelques clics quels sont évènements ou sites culturels accessibles,
- **CultiVore** : une base d'information permettant, de la manière la plus exhaustive possible, de rassembler en un seul endroit sur le Web, une médiathèque virtuelle des projets artistiques et contenus culturels : galeries de photos, vidéos, captations, biographies et d'en conserver la mémoire,
- **CultiQuizz** : un espace de jeux en ligne, outil de médiation ludique pour la découverte des évènements, acteurs et lieux culturels et patrimoniaux,
- **CultizMe** : un espace personnel, placé au cœur des réseaux sociaux, permettant de produire et gérer son environnement personnel.

Ce projet est porté par un consortium composé de :

- la société ASA
- Réseau en scène Languedoc-Roussillon
- Le Passe Muraille
- Languedoc-Roussillon Cinéma
- Languedoc-Roussillon Livre et Lecture,
- Frac Languedoc-Roussillon.

Le projet a bénéficié en 2012-2013 des financements :

- de la Région Languedoc-Roussillon,
- du Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets 2012 « services numériques culturels innovants »,
- du Feder en Languedoc- Roussillon (Union Européenne) dans le cadre de l'appel à projets 2011 « Culture numérique ».

Le projet CultiZer est, depuis mai 2013, accompagné dans le cadre d'ALteR'Incub pour structurer son modèle économique et sa pérennité. ALteR'Incub, l'incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon, est un département de l'URSCOP LR, créé en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs grands acteurs du secteur de l'économie sociale. ALteR'Incub se propose d'accompagner les porteurs de projets d'entreprises sociales en facilitant le lien entre la recherche (laboratoires et unité d'enseignement de sciences humaines et sociales) et les besoins d'intérêts collectifs identifiés dans les territoires ou par les filières. En mobilisant l'expérience des acteurs territoriaux et les ressources universitaires, l'incubateur se fixe pour objectif de favoriser l'émergence de projets innovants, créateurs d'emploi, de richesses économiques et de richesses sociales.

L'année passée, en 2014 :

- CultiZer a également été accompagné par le BIC de Montpellier Agglomération (programme Jump In Creation),
- CultiZer a mobilisé de nouvelles aides pour la phase de création d'activité : Aide à la Faisabilité Commerciale, Aide étude Ad Hoc de Transferts LR, dépôt de l'Aide à la Faisabilité Technologique de la Région Languedoc-Roussillon,
- l'équipe projet a mis en œuvre les études de marché et étude juridique nécessaires.

Aujourd'hui, le **projet CultiZer s'affirme comme un véritable projet de création de structure de l'économie sociale** répondant à une triple utilité :

- Un intérêt général pour le grand public en Languedoc-Roussillon, en offrant une **plateforme performante d'information culturelle**, aujourd'hui largement fréquentée,
- Une utilité pour le secteur culturel en proposant des **services innovants** en terme de web-marketing et de communication numérique reposant sur un principe de mutualisation des ressources humaines,
- Une nouvelle gouvernance pour le champ culturel, au travers de la création d'une SCIC (ou d'une autre forme juridique) associant des acteurs culturels, des organismes régionaux ou têtes de réseaux et les usagers.

Notons également que ce projet permet de **renforcer les liens et coopérations avec les autres agences régionales** dans le domaine du livre, du cinéma et de l'audiovisuel ou de l'art contemporain.

L'année 2015 est une année décisive pour le projet :

- avec l'ouverture au public des interfaces et services (actuellement, le projet est encore en version de test – beta),
- avec le déroulement du plan de communication en direction des usagers du projet,
- avec la mise en place des applications mobiles,
- avec la réalisation du modèle économique et les premières prestations réalisées pour les acteurs culturels par CultiZer,
- avec la création de la SCIC (ou d'une autre forme juridique adaptée) et le transfert des moyens actuellement portés par chacun des partenaires.

Consolider et renforcer l'efficacité des interventions opérationnelles en faveur de la diffusion

Depuis la mise en place des premiers dispositifs d'accompagnement à la diffusion en Languedoc-Roussillon, voilà presque dix ans, le secteur du spectacle vivant se trouve actuellement affecté par une forme d'essoufflement des modèles politiques, institutionnels et socio-économiques mais aussi par les mutations de l'environnement global.

Dans ce contexte, il est indispensable de **consolider les dispositifs d'accompagnement à la diffusion**, de **développer les coopérations interrégionales** (dont la Charte interrégionale est un premier exemple précurseur, exemplaire à plus d'un titre), en veillant à accroître toujours et encore les effets leviers des aides, l'incitation à la coopération, à la structuration et à la mise en réseau.

Evaluer l'impact de l'association dans ce domaine

En 2008, Réseau en scène Languedoc-Roussillon avait mené une mission d'évaluation de ses dispositifs d'accompagnement à la diffusion.

Après six années de mise en œuvre et d'évolutions successives des dispositifs de l'association, il paraît indispensable aujourd'hui de **réaliser, en miroir à cette évaluation de 2008, une évaluation similaire**. Cette évaluation comparative permettra :

- de mesurer l'impact des aides à la diffusion sur les parcours de diffusion des équipes artistiques,
- de mesurer l'adéquation des dispositifs, des critères d'aide, des critères d'expertise et des processus d'instruction et de décision aux attentes et besoins des équipes artistiques et diffuseurs,
- de mesurer l'adéquation des outils mis en œuvre au contexte qui a fortement évolué.

Pour ce faire, cette évaluation sera conduite sur le premier semestre autour de trois axes complémentaires :

- une **enquête quantitative**, auprès de l'ensemble des bénéficiaires des aides ces quatre dernières années,
- une **enquête qualitative**, sur la base d'une trentaine d'entretiens semi-directifs auprès d'un panel

représentatif (sur le plan territorial, sur le plan de la répartition artistes/diffuseurs, sur le plan des disciplines ou esthétiques),

- une actualisation de l'ensemble des données régionales portant sur les conditions de production et de diffusion dans le spectacle vivant, c'est-à-dire l'actualisation de l'étude menée en 2005 par l'équipe de l'Oppes-ObsTer puis actualisée sommairement par Félix Dupin-Meynard en 2008.

L'ensemble de cette démarche d'évaluation sera pilotée dans le cadre des réunions de collèges de membres associés et qualifiés, de telle sorte que ces collèges puissent s'emparer des éléments qui en ressortent.

Ce dispositif d'étude-bilan complètera ainsi :

- les ateliers de réflexion et de préconisation menés par les collèges de membres qualifiés et associés depuis 3 ans,
- les travaux de réflexion engagés à l'occasion de rencontres professionnelles, notamment celle organisée en mars 2013 lors de la restitution publique du bilan de l'association.

S'appuyer sur l'analyse du contexte

En parallèle, pour éclairer l'intervention de l'association en 2015, nous continuons de nous appuyer sur les éléments de décryptage et d'observation fournis par l'étude nationale « Territoires et ressources des compagnies en France », réalisée par Daniel Urrutiaguer, Philippe Henry et Cyril Duchêne (DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication).

Cette approche nous permet de préciser les modes d'intervention de l'association au regard de la typologie de projets, de territoires et de ressources établie dans cette étude :

- Les **compagnies régionales**, dont l'activité se réalise exclusivement ou presque (90%) sur le territoire régional d'appartenance (voire principalement localement), dans des établissements ne disposant d'aucun label du ministère de la Culture et de la Communication et dont la vocation première n'est pas artistique (écoles, maisons des jeunes et de la culture, maisons de quartier, bibliothèques, hôpitaux, prisons etc.).
- Les **compagnies trans-régionales** (45%), dont l'activité de diffusion de spectacles reste majoritairement située dans la région d'implantation et dans des établissements non labellisés, mais dont une part de l'activité dépend de leur capacité à développer des partenariats hors de celle-ci et avec des établissements labellisés.
- Les **compagnies multi-régionales** (17 %), dont la part d'activité hors de la région d'appartenance est majoritaire, a lieu parfois à l'étranger, et dans 70 % à 80 % des cas, dans des établissements non labellisés.
- Les **compagnies excentrées** (8%), dont l'essentiel de l'activité de programmation se déroule hors de la région du siège social, principalement dans des établissements de diffusion labellisés.

Pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon, l'objectif est d'appuyer les dynamiques des équipes qui cherchent à passer d'un groupe à l'autre. Cela permet de définir des modalités d'intervention différenciées :

- Pour les **compagnies régionales**, la part de la diffusion dans leurs ressources est souvent inférieure aux subventions et recettes liées à l'action culturelle. Dans tous les contextes d'action territoriale qui ne visent pas à accroître significativement leur circulation et leur diffusion, Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'a pas vocation à intervenir au titre de ses dispositifs d'aide à la diffusion. L'essentiel du

travail à mener par l'association se situe donc au niveau du **repérage et de l'information**, en mobilisant les outils de rencontres professionnelles, temps de visionnage, plateaux et repérages ou bien encore participation aux **rencontres de diffusion** entre programmeurs et artistes.

- Pour les **équipes trans-régionales et multi-régionales**, l'objectif est d'accompagner l'élargissement des réseaux de diffusion, au travers des différents outils mobilisés par l'association. Pour permettre aux œuvres de s'inscrire dans des réseaux nationaux, européens et internationaux, l'association engage une évolution de ses formes d'intervention, en portant une **attention particulière sur l'exportation des œuvres**,
- Les **compagnies excentrées** sont, quant à elles, des équipes qui disposent déjà d'un réseau de diffusion élargi au plan national et international. Pour celles-ci, l'association intervient uniquement **dans le cadre d'actions nationales et internationales stratégiques qui présentent un fort effet levier**.

Des constats aux perspectives

Après plusieurs années où le cœur d'intervention a été consacré à la diffusion régionale, plusieurs constats ont été posés et travaillés ces deux dernières années :

- une **certaine forme de saupoudrage persistait** dans les soutiens malgré la mise en place de conventions d'objectifs signées avec les opérateurs régionaux, conditionnant l'aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon à un nombre minimum de représentations de spectacles soutenus par an (2 ou 3 selon le volume de programmation de l'opérateur concerné),
- une tension s'exerçait pour **renverser le rapport entre les aides en région et hors région**.

Dans une dynamique générale de baisse des dotations publiques allouées à l'association (baisse cumulée de plus de 250 000 € sur 6 ans, hors projets exceptionnels), pour garantir l'impact des aides financières allouées, plusieurs mesures complémentaires sont à prendre, dans une logique globale de concentration des aides sur des enjeux repérés :

- Une bascule progressive, qui n'a pas encore pu être amorcée malgré de premières mesures prises depuis deux ans, du **centre de gravité des aides financières vers l'accompagnement hors région**,
- Une **augmentation souhaitée et suivie, du nombre de représentations d'une même œuvre** soutenue par l'association,
- Des **pourcentages et logiques d'aides beaucoup plus significatifs** pour accompagner avec un impact plus mesurable certaines problématiques (territoriales, esthétiques, etc.) décrites plus bas,
- Une **priorité donnée de manière beaucoup plus lisible aux œuvres qui sont produites ou accompagnées dans le cadre de réseaux structurés** (*La Diagonale, Collectif En Jeux, Jazz en L'R, réseau Jeune Public – La Belle saison, réseau Hip Hop, RCA, Le Silo, etc.*),
- Les effets d'aubaine devront être évités dès que possible.

En région, augmenter les effets leviers des aides

Outre une concentration sur des œuvres produites dans le cadre de réseaux structurés, la priorité d'aide en région doit se situer :

- Au niveau de la **diffusion des esthétiques les plus en mal de visibilité en région** (danse notamment), car l'effet levier d'une aide à 30% du déficit n'est que trop rarement significative dans la prise de décision,
- Au niveau de **passage de seuils identifiés** : accompagner un opérateur à programmer un spectacle régional de plus que les saisons précédentes, accompagner beaucoup plus fortement les séries, etc. Les aides isolées, hors du cadre spécifique de l'accompagnement de l'émergence artistique, qui s'apparentent à une forme de saupoudrage, doivent désormais être absolument évitées.

Les **conventions d'objectifs signés avec l'ensemble des programmeurs** partenaires en région intégreront désormais une **clause concernant la circulation des œuvres entre les différents territoires**. Il s'agit ici de remettre en œuvre auprès de l'ensemble des diffuseurs certains éléments vertueux du dispositif Lieu Pivot, abandonné en tant que dispositif depuis plusieurs années. Les programmeurs devront désormais s'assurer, pour obtenir une aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, que l'œuvre qu'ils souhaitent diffuser l'est également sur les autres territoires départementaux, à l'exception des équipes artistiques émergentes pour lesquelles la prise de risque artistique nécessite d'être traitée singulièrement. Toute programmation ne comportant que des spectacles issus du département de l'opérateur sera susceptible de ne pas être soutenue.

Par ailleurs, l'expérimentation d'un **nouveau dispositif d'accompagnement dédié à l'économie des musiques actuelles** doit rapidement être conforté pour offrir à ce secteur, qui fonctionne selon des logiques peu solubles dans celles du théâtre ou de la danse, un outil de développement adapté à ses réalités de fonctionnement. Ce dispositif, co-animé avec le Réseau de coopération des acteurs des musiques actuelles (RCA), prendra la forme d'une aide à la tournée, s'appliquant à la fois en et hors région, prenant en compte l'ensemble d'une tournée sur une durée longue (maximum 18 mois) et nécessite un double expertise croisant à la fois l'analyse du parcours de l'équipe, le positionnement artistique, mais également une analyse approfondie de la structure productrice ou structure d'accompagnement. Il s'agit de positionner une expertise qui **intègre donc à parité la question artistique et la question économique et entrepreneuriale** (voir détails plus bas).

Donner de la visibilité au plateau pour en finir avec le « pas vu pas pris »

Pour consolider les interventions opérationnelles en faveur de la diffusion, pour accompagner encore de manière plus incitative et plus efficiente la prise de risque artistique, l'appréhension des projets et de leur économie dans leur globalité est certainement un autre levier d'action. Ainsi, une étape déterminante dans la vie des œuvres du spectacle vivant est celle de leurs premières expositions, au public, mais surtout aux réseaux de programmation. Car **sans une visibilité suffisante, c'est l'exploitation complète de l'œuvre qui se trouve amputée**.

Une réflexion sur des **espaces de visibilité accrue, à destination des diffuseurs**, est à engager rapidement pour venir compléter avantageusement les effets, plus amont, des rencontres régionales de diffusion artistique initiées par l'association.

Il s'agit également, sur les temps de visionnage existants en région, de renforcer la capacité à faire événement, à **attirer une présence de professionnels extérieurs au territoire régional**, par un partenariat financier

intégrant un effort sur les coûts d'accueil de professionnels domiciliés hors région (*Ourséanie, Cratère surfaces, Art-Pantin, Questions de danse, etc.*).

Permettre aux équipes artistiques de questionner leurs stratégie de développement

La mise en réseau des opérateurs, au travers des réunions de diffusion artistique est aujourd'hui une des avancées majeures auxquelles Réseau en scène Languedoc-Roussillon a largement participé ces dernières années.

Deux nouvelles rencontres régionales de diffusion artistique, qui rassemblent chaque année près de 80 programmateurs, seront donc proposées en 2015 pour poursuivre l'ancrage de cette dynamique.

Toutefois, au regard d'un contexte de production qui ne cesse d'évoluer, il nous semble aujourd'hui intéressant de pouvoir mettre en place un nouvel espace de concertation, centré non pas sur les diffuseurs, mais à l'adresse des équipes artistiques. En offrant aux compagnies des **espaces d'accompagnement et de tutorat** leur permettant de questionner leurs projets, de les qualifier, de les situer dans l'environnement et de préciser leur stratégie d'implantation et de circulation sur le(s) territoire(s), Réseau en scène Languedoc-Roussillon ouvrira de nouveaux espaces de dialogue et d'accompagnement.

En mettant en réseau de manière volontariste les compétences de formation et d'accompagnement présentes (ou à implanter) sur le territoire, l'association pourra être l'espace synergique qui permet d'articuler les logiques artistiques, culturelles, entrepreneuriales, sociales et territoriales, parfois divergentes et pour autant nécessaires à la sécurisation des parcours artistiques et professionnels.

D'un point de vue opérationnel, à court terme pourra être mis en place un **laboratoire d'une journée par trimestre**, rassemblant un nombre restreint d'équipes artistiques, d'acteurs reconnus dans le domaine de la diffusion et de programmateurs pour pouvoir prendre le temps de **décrypter, exemple à l'appui les conditions de production et de diffusion de projets artistiques**. Ce cycle d'ateliers sera destiné à donner aux artistes, (mais également aux chargés d'administration, de production et de diffusion des équipes artistiques), des clés pour une meilleure compréhension des enjeux liées à l'exercice de leur métier et constituera, en quelque sorte, une extension en région du dispositif Diffuser Ensemble, mis en place dans le cadre de la Charte interrégionale de diffusion artistique, et largement plébiscité par les bénéficiaires.

A moyen terme, en partenariat avec les structures de formation et d'accompagnement présentes en région, **un programme de tutorat plus approfondi et s'inscrivant dans la durée pourra être également mis en place collectivement** pour renforcer la professionnalisation de ces fonctions au sein des équipes artistiques.

Réaffirmer l'intérêt général au travers d'une charte déontologique

Une des questions récurrentes renvoyées par les partenaires de l'association est la question de la clarté des ses dispositifs et cadres d'intervention.

Cette question est d'autant plus importante que les dispositifs d'accompagnement de l'association ont fait l'objet de modifications et adaptations successives, d'années en années.

Pour clarifier auprès de tous cet aspect, la **mise en place d'une charte déontologique** sera proposée en réunion des collègues de l'association.

Cette charte déontologique, révisée annuellement, serait un outil public qui permettra de rassembler, clarifier et communiquer autour des points suivants :

- Les principes qui sous-tendent une intervention financière de l'association,

- Les critères de recevabilité des demandes,
- Les modalités de dépôt, d'instruction et de suivi des demandes,
- Les modalités et critères d'évaluation des projets,
- Le processus de décision,
- Les modalités financières (assiettes de dépenses, pourcentages d'aide, etc.)
- Les modalités de suivi et d'évaluation.

Des réponses nouvelles pour conseiller et accompagner les territoires et les acteurs culturels

Passer d'une logique d'accompagnement financier à un appui à la professionnalisation des acteurs culturels

En région, l'objectif est de **passer dans la durée d'une relation centrée sur l'intervention financière à celle d'un conseil auprès des territoires et des collectivités**. Pour cela, en accompagnement des acteurs du territoire dans la mise en œuvre de projets artistiques et culturels, en particulier à l'échelle intercommunale, Réseau en scène Languedoc-Roussillon développera des outils qui permettent de préciser la démarche envisagée et de la rendre opérationnelle, à court, moyen et long termes, en étant particulièrement vigilant au professionnalisme de la direction.

Entre 1 et 5 accompagnements pourront être réalisés chaque année, sur des durées longues, **au travers d'un accompagnement longitudinal, permettant de développer les bonnes pratiques et de professionnaliser les démarches de programmation artistique**.

Evidemment, ce type d'intervention devra lui-même s'adapter, s'ajuster, aux évolutions des politiques publiques pour la culture, **l'année 2015 étant dédiée à l'expérimentation du dispositif**.

Outiller les programmeurs

Si le défi de mise en réseau des programmeurs semble aujourd'hui à mettre à l'actif du travail de fond de l'association, il est également **crucial de se pencher sur les compétences des réseaux de programmation, notamment les réseaux intermédiaires**. Analyser un propos artistique, le re-situer dans les courants historiques et esthétiques, expliciter et témoigner des intentions artistiques, identifier les besoins de médiation avec les publics, partager avec ses pairs sont des compétences et aptitudes fondamentales préalables à la constitution d'une programmation artistique et culturelles. Développer ces compétences sera une manière de continuer, sur l'ensemble des territoires, à accompagner le développement de programmations artistiques. Réseau en scène Languedoc-Roussillon proposera aux acteurs culturels chargés d'une programmation **des temps de rencontre et d'échanges ciblés sur des disciplines artistiques**, dans un espace propice et sécurisant, visant à développer ces compétences, les enrichir, les aiguiller dans leur démarche de programmation. Ces temps pourront être adossés à des temps de visionnages, en partenariat avec les établissements labellisés ou conventionnés, en se déplaçant collectivement en et hors région pour la découverte collective de lieux, de festivals et de projets artistiques.

Déployer des stratégies complémentaires à l'aide à la diffusion

Pour appuyer, en région, l'impact des aides financières à la diffusion pour les formes scéniques contemporaines, et lever les freins à la programmation que l'aide financière ne permet pas de lever (le très courant « ce n'est pas pour mon public ») l'expérimentation, en commençant par la danse, d'un **dispositif d'accompagnement à la médiation** pourra être adossé aux aides, dans le cadre d'une action conjointe de Réseau en scène Languedoc-Roussillon et du Centre chorégraphique national.

Il pourrait comprendre de la formation à la culture chorégraphique (cf. ci-dessus), de l'accompagnement à la médiation (quelqu'un pour faire travailler sur l'implication avec et non sur le territoire, aider à la co-construction artistes-élus/partenaires-médiateurs-habitants), de l'accompagnement sur l'évaluation et l'impact pour apporter la preuve, là où cette médiation est lacunaire, de son rôle vertueux.

Développer la diffusion nationale et internationale

La mobilité des artistes et des œuvres est une des conditions de la qualification du secteur du spectacle vivant. Si une implantation régionale réussie est une condition nécessaire au développement des compagnies, les **ouvertures vers le national et l'international sont, elles, indispensables à leur développement intellectuel et économique, à la pénétration durable des réseaux de diffusion, à la rencontre de la presse nationale et professionnelle, à une reconnaissance des pairs** que l'on sait aussi longue qu'indispensable à conquérir. Cela ne signifie pas que l'on ne puisse pas et que l'on ne doive pas construire des projets sur les territoires, bien au contraire, mais toute logique d'organisation des financements publics doit faire cet équilibre entre proximité et distance. La distance est un élément clé de la liberté. Et la liberté des opérateurs artistiques et des artistes est essentielle.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon doit donc bâtir un accompagnement volontariste et ciblé au plan national et international des équipes artistiques en mesure de s'emparer de tels enjeux.

Augmenter l'accompagnement à la mobilité

En prenant les mesures précédemment décrites sur l'aide à la diffusion en région, l'association doit pouvoir **intervenir plus fortement hors région**. Dans cette optique, l'axe directeur sera d'intervenir dans une logique d'intervention proche d'un bureau-export en étant attentif aux stratégies économiques et de développement d'activités mises en place par les équipes artistiques dans ce domaine.

Pour avancer aussi dans cette direction, l'association veillera à une **présence régulière sur les marchés professionnels et salons internationaux**, à raison d'un par an au minimum dès 2015 (*Womex, Cinars, Apap, Tanzmesse, Salon de la Culture de Fribourg*, etc.). Pour mener à bien cela, l'action isolée de Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'est pas pertinente ou suffisante. Cette question de la présence sur les salons et marchés internationaux sera donc travaillée dès 2015 dans le cadre d'un partenariat interrégional avec les organismes de la Charte interrégionale de diffusion artistique, les autres organismes régionaux (réunis au sein de la Plateforme interrégionale de coopération et d'échanges pour le développement culturel) qui partagent cet objectif d'accompagnement à l'export, ou bien encore avec les structures partenaires de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, dans le cadre des projets de plateformes mis en place avec l'appui de financements européens.

Accroître l'impact de la Charte de diffusion interrégionale

En 2008, Réseau en scène Languedoc-Roussillon mettait en place, aux côtés de l'ODIA Normandie, de l'OARA (Aquitaine) et de l'ONDA une charte s'appuyant sur une volonté commune de faciliter la circulation des œuvres produites dans ces régions et permettant la mutualisation des moyens dans cette circulation. La Charte interrégionale de diffusion artistique s'est ouverte depuis à de nouvelles agences partenaires (Spectacle Vivant en Bretagne et Arcadi Ile de France) et s'est enrichie d'un dispositif d'accompagnement – Diffuser ensemble – sur les stratégies de diffusion animé par Marthe Lemut (bureau de production Or Not).

L'accompagnement mutualise désormais trois moyens complémentaires :

- la communication : les signataires promeuvent les spectacles retenus par la Charte auprès des programmeurs, notamment par le biais de leur communication respective et lors de toutes rencontres professionnelles qu'ils organisent ou auxquelles ils participent.
- Le soutien financier : l'ONDA intervient (hors région d'origine) par l'intermédiaire de « garantie financière » pour compenser une partie du déficit encouru lors des représentations. Chaque organisme régional de la région dont le spectacle sélectionné est originaire participe aux frais de voyages et de transport des représentations sur l'ensemble du territoire national (hormis sa région d'origine), selon ses propres modalités.
- L'accompagnement : sur mesure auprès des équipes artistiques dont le spectacle a été sélectionné, il a été confié au bureau de production Or not ? Cette mission se déroule en plusieurs étapes, selon un plan de travail validé par les signataires.

Plusieurs étapes d'évaluation de cette charte ont été menées en 2014, et des mesures correctrices doivent être prises rapidement pour que cet outil de mutualisation interrégional demeure performant, **en agissant principalement sur la temporalité dans laquelle opère ce dispositif :**

- les spectacles « chartés » doivent désormais pouvoir **être accompagnés dès leur première année d'exploitation** dans le cadre de Diffuser ensemble et dès l'année suivante pour ce qui concerne l'aide financière (contrairement à une intervention financière en année n+3 actuellement),
- le processus conduisant à « charter » un spectacle doit légitimement être accéléré pour **permettre de sélectionner des spectacles au fil de l'eau,**
- **l'accompagnement financier doit pouvoir s'élargir à deux saisons** d'exploitation,
- le dispositif doit s'élargir pour permettre d'accompagner un artiste au travers d'un **répertoire de plusieurs pièces existantes.**

S'attacher à donner une visibilité, notamment parisienne, aux projets chartés au travers de salons d'artistes ou plateaux est aussi une priorité à laquelle il faudra répondre collectivement. De premières discussions ont été engagées en ce sens avec plusieurs manifestations partenaires potentielles pour 2015 : *Impatiences, Une semaine en compagnie, Instantanés.*

L'aide à la diffusion : dispositifs pour l'année 2015

Réseau en scène Languedoc-Roussillon encourage la **prise de risque artistique et financier** en soutenant les initiatives des diffuseurs qui programment, pour un large public, des œuvres audacieuses. Sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée, l'association développe son accompagnement vers des projets professionnels structurés, repérés, dès lors qu'il y a convergence d'opérateurs sur la programmation de ces œuvres.

Les aides à la diffusion mises en œuvre par l'association répondent aux principes suivants :

- elles contribuent à **prolonger la durée de vie des œuvres** : elles favorisent leur exploitation sur de plus longues périodes pour diversifier et accroître les possibilités de confrontation avec le réseau professionnel ;
- elles stimulent la **circulation des œuvres** par un élargissement de leurs possibilités de diffusion ;
- elles encouragent la **prise de risque et les initiatives de responsables de programmation** qui accueillent des œuvres empruntant les voies de la recherche artistique et du renouvellement des formes.

Ces objectifs impliquent, pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon de donner une priorité aux aides qui :

- **concilient l'exigence artistique et la faisabilité économique** ;
- permettent de **soutenir la qualification et l'innovation des porteurs de projets**, essentielles pour le renouvellement du tissu professionnel, la création d'activités, la valorisation des métiers, et la qualité des emplois ;
- s'accompagnent d'un **rôle de levier du soutien financier** et freinent tout « effet d'aubaine ».

Réseau en scène incite à la mise en place de logiques de concertation entre la structure, les diffuseurs et les équipes, via des rendez-vous personnalisés avec ses conseillers, ou la participation aux réunions de diffusion qu'elle initie. Egalement l'association encourage la circulation intra-régionale des œuvres en appliquant le principe de la diversité. Les opérateurs d'un département sont incités à programmer des œuvres issues d'autres départements de la région ; ainsi un spectacle ne sera soutenu que s'il est diffusé sur au moins trois départements. Exception pourra être faite pour les compagnies émergentes pour lesquelles la prise de risque artistique nécessite d'être traitée singulièrement.

L'aide que peut apporter Réseau en scène Languedoc-Roussillon est plus conséquente dès lors que les opérateurs s'inscrivent dans une démarche de soutien à la création par du pré-achat et lorsqu'ils programment plusieurs représentations tout public lors de séries. De même, les opérations portées par les réseaux existant en région bénéficient, de par leurs effets fédérateurs et structurants, d'un soutien renforcé de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Réseau en scène s'inscrit dans une démarche de coopération durable mise en place avec des lieux hors région Languedoc-Roussillon, identifiés et aptes à développer, dans le temps, de réels projets d'accueil avec son concours.

Seules sont recevables les demandes émanant de compagnies professionnelles et de structures de diffusion titulaires ou en instance d'attribution d'une licence d'entrepreneur de spectacles.

Évaluation des propositions artistiques

Les dossiers déposés sont instruits selon un protocole défini par Réseau en scène Languedoc-Roussillon. L'association incite les porteurs de projets à suivre une logique de concertation entre la structure, les diffuseurs et les équipes, via des rendez-vous personnalisés avec ses conseillers, ou la participation aux réunions de diffusion qu'elle initie afin que les projets artistiques trouvent un rayonnement satisfaisant.

Chaque trimestre, les propositions artistiques sont évaluées sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée lors d'une Commission d'attribution. Celle-ci réunit le bureau de l'association, quatre membres associés ou qualifiés du monde artistique, issus de l'Assemblée Générale de Réseau en scène. Dans un souci d'ouverture et de complémentarité, ces membres associés ou qualifiés, mêlent à la fois des représentants d'équipes artistiques et de diffuseurs, mixent les esthétiques et approches territoriales et sont renouvelés au bout de six commissions.

Les projets déposés suite à des appels à candidature liés à des opérations spécifiques font l'objet d'une instruction par un collège de programmeurs réunis selon la nature des manifestations.

Les dispositifs d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques

L'accompagnement est soumis à une évaluation du risque artistique et financier de chaque projet, Réseau en scène s'assurant de la meilleure équation entre le spectacle et la structure ou le lieu de diffusion :

- La structure d'accueil : programmation et implantation territoriale, conditions matérielles et financières de l'accueil, caractéristiques techniques (jauge, équipement...), politique tarifaire, supports de communication.
Les programmeurs doivent développer une activité régulière et un véritable projet artistique, et disposer d'un budget artistique.
- L'œuvre et l'équipe artistique : parcours pertinent de l'œuvre, stratégie de développement du projet artistique, facteur d'insertion dans les réseaux de diffusion, élargissement du potentiel de diffusion.

Diffusion en région : demande émise par les opérateurs

Les accompagnements prennent la forme d'une garantie financière destinée à couvrir une partie du déficit encouru par la diffusion des œuvres hors représentations scolaires. Les opérateurs peuvent donc solliciter :

- L'aide à la série, pour une programmation, dans un même lieu, de plusieurs représentations d'une même œuvre,
- L'aide à l'accueil d'une œuvre, lorsqu'une seule représentation est programmée,
- L'aide au coût artistique, dans le cadre des arts de la rue ou des premières parties de concert.

Diffusion hors région : demande émise par les équipes artistiques

Les équipes artistiques peuvent solliciter l'aide à la mobilité destinée à couvrir une partie des frais de transports au regard du déficit de l'opération. Pour cela un diagnostic préalable du projet doit être effectué, en rendez-vous, par un des conseillers artistiques de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Ce dispositif s'applique dès lors qu'il s'agit d'une série, excepté pour les domaines de la danse et de la musique. Pour en bénéficier, le choix des équipes artistiques doit se porter vers des programmeurs dont la notoriété et l'engagement à leur égard amèneront une valeur ajoutée certaine à leur carrière, contribuant ainsi à la valorisation et la reconnaissance de

leur travail ainsi qu'à l'élargissement de leur réseau de diffusion.

Les demandes d'aides à la mobilité (simples ou multiples) sont soumises à des contrats de cession. L'aide à la mobilité se porte sur une partie des frais de transports au regard du déficit de l'opération.

- Aide à la mobilité multiple : cette nouvelle aide concerne l'ensemble des champs artistiques diffusés sur le territoire national et exceptionnellement européen et international. Ce dispositif prend en compte l'ensemble des dates d'un même spectacle sur une période donnée (a minima 5 dates sur 1 mois ou 10 dates sur 3 mois) diffusé en dehors du territoire régional. Cette aide se portera sur une partie des transports au regard du déficit de l'opération.
- Mobilité à l'international : pour toute demande d'aide à la mobilité (simple ou multiple) sur le territoire européen ou international, le porteur du projet sollicitera un rendez-vous avec l'un des conseillers artistiques de l'association qui associera systématiquement l'un des coordinateurs des projets de coopération d'Antena Europe. Les demandes d'aide à la mobilité à l'international sont soumises à une série (deux représentations minimum chez le même opérateur), exception faite pour la danse et la musique.
- Cas particuliers : les accueils hors région en co-réalisation. Il s'agira alors de demandes émanant d'équipes artistiques qui auront répondu à un appel à candidatures émis par Réseau en scène Languedoc-Roussillon, concernant des manifestations telles que : Festival d'Avignon, Viva Cité, Chalon dans la rue, des marchés ou certaines opérations sur Paris.
- L'aide aux déplacements intervient exclusivement pour les spectacles sélectionnés dans le cadre de la Charte de diffusion interrégionale. Elle s'adresse aux opérateurs et porte uniquement sur les transports.

Plancher et plafond des garanties financières

	Plancher	Plafond
En région	300 €	4 500 €
Hors région (mobilité)	300 €	6 000 €*

* ce montant sera conditionné à des séries

Conditions générales applicables aux dispositifs

Opérateurs et équipes artistiques doivent disposer des licences d'entrepreneur de spectacles appropriées à leur catégorie.

Seules les représentations faisant l'objet d'un contrat de cession de droits d'exploitation ou d'un engagement direct des équipes artistiques par les opérateurs sont éligibles aux garanties financières.

Hormis les œuvres relevant du champs des arts de la rue, les spectacles doivent faire l'objet d'une billetterie.

Sauf exception motivée, un spectacle ne peut être accompagné par Réseau en scène Languedoc-Roussillon au-delà de sa deuxième saison consécutive d'exploitation.

Les représentations scolaires ne peuvent pas donner lieu à un accompagnement.

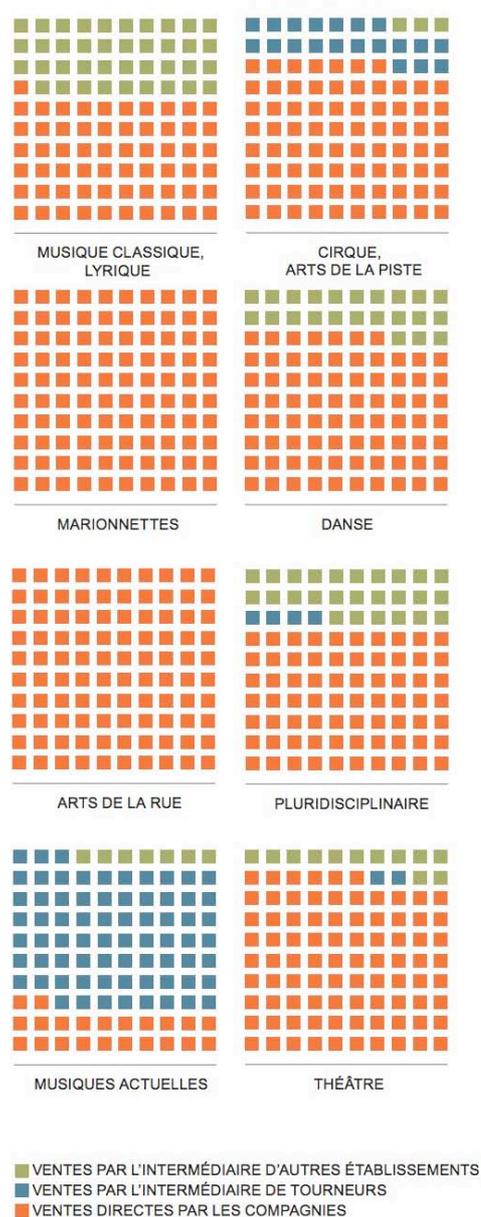
L'expérimentation d'un dispositif spécifique destiné aux musiques

Le RCA, réseau de coopération des acteurs de musiques actuelles en Languedoc-Roussillon a conduit, avec la participation active de Réseau en scène Languedoc-Roussillon plusieurs réunions pour faire émerger des constats partagés sur l'économie des musiques actuelles, dialoguer avec l'association de diffusion du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon, et proposer des pistes d'amélioration.

Des constats ont été formulés dans ce cadre :

- L'économie des musiques actuelles a été bouleversée ces dernières années par la chute du disque,
- De longues années ont été nécessaires pour que le salaire minimum des artistes qui se produisent sur scène soit respecté,
- La moyenne de dates soutenues par projet musical est faible pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon (environ 2 dates aidées par projet de spectacle musical) alors que la musique est la deuxième discipline la plus aidée par l'association. Dès lors, l'effet structurant recherché sur une équipe artistique est assez discutable.
- La faiblesse des montants des cachets sur les artistes en développement génère de l'incompréhension : Réseau en scène Languedoc-Roussillon a l'impression de venir en substitution des fonds publics pour l'émergence artistique et les diffuseurs ont quant à eux le sentiment qu'ils ne sont pas aidés pour cet accompagnement particulier de la prise de risque sur l'émergence artistique.
- La volonté de Réseau en scène Languedoc-Roussillon d'uniformiser les méthodologies de soutien à toutes les esthétiques pose problème aux vues des différences d'économie entre les différents champs du spectacle vivant. La récente étude menée dans le cadre de l'Observation participative et partagée en Pays de la Loire – voir ci-contre – rappelle par exemple que la musique est une discipline où les intermédiaires jouent structurellement un rôle important (c'est la seule discipline où les ventes de spectacles réalisées par un intermédiaire sont très largement majoritaires).

Mode de distribution / vente de spectacles, selon le champ artistique en moyenne, par opérateur, 2010



Pour répondre à ces constats, dans le cadre d'une concertation entre le RCA et l'association, **un dispositif sera expérimenté en 2015**. Cette expérimentation sera évaluée au second semestre dans le cadre des collèges de l'association, pour décider ensuite de son éventuelle pérennisation.

Le dispositif à expérimenter aura les contours suivants :

- cette **aide à la tournée** concernera une équipe artistique dans sa diffusion à la fois en et hors région,

- l'aide sera attribuée sur une base de 10 à 15 dates vendues ou produites région et hors région sur une période maximale de 18 mois,
- les demandes sont centralisées par l'équipe de production, qui prends donc un risque financier,
- l'aide sera attribuée sur l'ensemble de la tournée, avec possibilité de présenter un dossier dont 30% des dates se sont déroulées avant la commission,
- cette aide nécessite la mise en place d'une **expertise spécifique croisant à la fois analyse du parcours de l'équipe, positionnement artistique mais également analyse approfondie portant sur la structure d'accompagnement** (intermédiaire), la stratégie de développement, la solidité économique de cet intermédiaire.

Cette aide à la tournée devrait **éviter le saupoudrage**, et contraindre les développeurs à chercher des dates en et hors région, accompagnant ainsi la montée en compétences des équipes d'encadrement tout en garantissant un coût de cession accessible aux diffuseurs.

Cette expérimentation est également intéressante pour l'association dans la mesure où elle offre potentiellement sur de nouvelles modalités d'accompagnement :

- **l'accompagnement intègre à parité la question artistique et la question économique ou entrepreneuriale,**
- ce dispositif d'aide expérimental **ne cloisonne pas la circulation en et hors région** et se centre ainsi véritablement sur le parcours, en intégrant la logique de filière,
- ce dispositif expérimental **permet de développer un accompagnement dans la durée**, participant ainsi à un effort de sécurisation de la structure de production.

La phase d'évaluation de cette expérimentation pourra donc également permettre d'interroger les autres dispositifs d'accompagnement de l'association.

L'expérimentation d'une coopération entre Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Languedoc-Roussillon Livre et Lecture sur la discipline du conte

Le domaine du conte est une discipline qui échappe partiellement aux logiques d'accompagnement défendues par Réseau en scène Languedoc-Roussillon :

- la notion d'équipe artistique est souvent réduite à sa plus simple expression,
- la dimension de création est souvent assez faible,
- les réseaux de diffusion touchés sont périphériques à ceux du spectacle vivant ou du livre.

Pour autant, de manière régulière, des artistes du livre sollicitent l'association sur un accompagnement, notamment en terme de mobilité, qui se solde très souvent par un refus, aux motifs évoqués plus haut.

D'un autre côté, depuis plusieurs années, Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagne la Fédération des Foyers Ruraux de Lozère dans la mise en place d'une **journée professionnelle intitulée Contes et rencontres**. Prenant appui sur cette journée, en janvier 2015, un **véritable plateau artistique** sera mis en place, complété par un temps d'échange et de présentation de projets. Ce projet trouve sa cohérence dans la mesure où il est réalisé dans un partenariat entre la Fédération des Foyers Ruraux de Lozère, Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Languedoc-Roussillon Livre et Lecture.

Ce partenariat entre Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Languedoc-Roussillon Livre et Lecture sur la

question du conte pourra être complétée par l'expérimentation d'une action de soutien à la diffusion du conte, co-pilotée par les deux associations, qui chacune individuellement n'ont pas pleinement la légitimité, l'intérêt ou les moyens de le faire.

Cette coopération, donnera lieu, comme pour l'expérimentation d'un dispositif spécifique en musique, à la mise en place d'un dispositif spécifique, expérimental, permettant de favoriser la diffusion en et hors région des conteurs implantés et permettant de mutualiser les réseaux de diffusion issus du spectacle vivant et ceux du réseau de la lecture publique.

L'accompagnement des acteurs culturels à la coopération et au développement de projets européens

Antena Europe : rappel des enjeux

Les dernières études réalisées par le Relais Culture Europe permettent de constater que les professionnels du Languedoc-Roussillon ne sont pas pionniers en terme de coopération européenne. Et s'ils ne font pas pire que la plupart des autres régions françaises, ils font plutôt moins bien que les autres régions transfrontalières et moins bien que les autres régions disposant de dispositifs d'accompagnements spécialisés (Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur...), le tout, sans évolution notable sur la dernière période de programmation.

Ce phénomène n'est pas cohérent avec d'autres éléments quantitatifs (nombre d'intermittents, de festivals...) en région Languedoc-Roussillon qui la situe comme quatrième région culturelle française. Ce phénomène ne traduit pas non plus la place du Languedoc-Roussillon comme carrefour de cultures et territoire de lien entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, puis la Méditerranée. Enfin, ce phénomène n'est pas non plus cohérent avec l'importante stratégie de développement à l'international portée par la marque « Sud de France ».

Présentée en mai 2013 au acteurs culturels, *Antena Europe* est pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon une stratégie partagée d'anticipation qui permet de répondre à ce constat par le développement de pratiques innovantes et précuratives sur le territoire et permet aux professionnels de trouver de nouveaux appuis à leurs projets. Nous pensons que cette réponse est aussi l'occasion de donner une grande visibilité à l'action institutionnelle en terme de projets à dimension européenne et internationale en région.

La mise en place de ce pôle d'accompagnement vise aussi à répondre à un contexte qui appelle de nécessaires adaptations pour notre région : crise économique, profonde restructuration du paysage culturel européen, et sans doute français à moyen terme.

La réponse proposée en terme d'accompagnement n'aurait selon nous d'impact sans envisager les coopérations culturelles au sens large, en tissant des complémentarités et des partenariats avec d'autres structures têtes de réseaux : Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture, Lo Cirdòc, Fond Régional d'Art Contemporain. Elle fait écho à la transversalité de plus en plus avérée des pratiques culturelles, dans le souci constant de mettre en synergie les compétences existantes sur le territoire visant le renforcement réciproque des acteurs tant professionnels qu'institutionnels. Elle repose sur l'expérience de l'association en matière d'accompagnement et de projets partagés et collaboratifs, tant à l'échelle régionale, qu'à l'échelle nationale, transnationale ou européenne.

Développer Antena Europe

Dans le but de renforcer et de stimuler les capacités des professionnels de la culture de la région à coopérer au niveau européen et international, Réseau en scène Languedoc-Roussillon souhaite développer un outil régional d'accompagnement en partenariat avec le Relais Culture Europe et les autres structures régionales.

Il s'agira donc de **veiller à ce que cet accompagnement soit pleinement transversal à tous les secteurs d'activités et qu'il ait des relais nationaux si nécessaire**. Réseau en scène Languedoc-Roussillon possède déjà une expérience en terme d'accompagnement au montage de projets européens pour les professionnels du spectacle vivant en région. Le projet Convivencia Pyrénées Méditerranée a servi de laboratoire en terme d'ingénierie, de retours d'expériences, et d'analyses critiques du processus. Le projet Dynamiques des Arts Vivants en Massif central, par son action « accompagnement à la mobilité » constitue aujourd'hui un autre territoire d'expérimentation de ce travail.

S'inscrivant dans une démarche de service public, **cet accompagnement a vocation à s'appuyer sur différents axes** :

- Veille et information en ligne sur les différents dispositifs et programmes,
- Veille et information en ligne sur les dispositifs favorisant la mobilité professionnelle,
- Mission d'orientation avec des réunions d'information et de sensibilisation au plus près des territoires,
- Diagnostic personnalisé avec les porteurs d'un projet pouvant bénéficier de financements européens, permettant l'élaboration d'une stratégie européenne la plus pertinente possible,
- Travail de mise en réseau avec des partenaires potentiels et, selon les programmes, avec les principaux interlocuteurs concernés par la mise en œuvre technique du projet et son financement,
- Suivi des projets en phase de développement,
- Valorisation des projets programmés/aboutis.

Ce travail d'accompagnement sera réalisé **en coordination avec les autres associations régionales et le Relais Culture Europe**, les services instructeurs et les réseaux d'experts, pour préparer les dépôts des candidatures, notamment dans le cadre des programmes relevant de la compétence de la D.G. Education et Culture de l'Union Européenne. En aucun cas, il ne s'agira de se substituer aux porteurs de projet dans les décisions stratégiques qu'ils prendront et qui relèveront de leur responsabilité finale.

Grâce à leur expertise locale et leur connaissance des besoins et spécificités des métiers du secteur culturel en Languedoc-Roussillon, les partenaires du projet pourront faire en sorte que cet outil d'accompagnement soit également une force œuvrant à l'adaptation et l'ouverture des dispositifs communautaires aux enjeux du développement culturel.

En 2015, Antena Europe proposera **une série de rendez-vous d'information territorialisés et thématisés** pour couvrir, en coopération avec les autres agences régionales, l'ensemble du champ culturel, l'ensemble du territoire, l'ensemble des acteurs des différentes filières.

Amplifier la dynamique de mise en réseau : Moving Team

Réseau en scène Languedoc-Roussillon a conçu en 2014 un projet dans le cadre du programme Erasmus+.

Intitulé « Moving Team », ce projet a reçu un écho favorable, mais n'a pas été programmé pour faute de disponibilités budgétaires (le projet est actuellement programmé en liste d'attente).

Profitant de cela, Réseau en scène Languedoc-Roussillon s'est engagé dans une phase de concertation avec l'Agence 2E2F pour **re-déposer un projet développant les mêmes objectifs** et répondant encore plus aux enjeux du programme.

L'objectif est pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon de pouvoir **disposer d'un cadre pour développer des actions d'accompagnement à la mobilité professionnelle en Europe**, que ce soit dans le cadre de salons, marchés ou de réseaux.

Au travers de bourses à la mobilité, le projet Moving Team permettra de réunir les conditions nécessaires au temps de « job shadowing », à la recherche de partenaires, ou bien encore à l'investissement dans des réseaux (IETM notamment). En parallèle, l'équipe de l'association stimulera le secteur culturel par la publication d'appels à projets spécifiques liés à ces actions de mobilité et mettre en œuvre des temps de préparation préalable et d'information permettant d'augmenter le caractère opérationnel et formateur de ces temps de mobilité.

Cette dynamique, qui participe très largement à l'internationalisation des pratiques constitue selon nous la base même de l'accompagnement des trajectoires professionnelles et personnelles qui permettent aux filières culturelles de développer leurs activités à l'international ou de créer des coopérations.

A titre expérimental, dans l'attente de la programmation du projet Moving Team, l'association mettra en place (dès la fin 2014) un programme de bourses à la mobilité sur les prochaines réunions de l'IETM, exclusivement pour les participants n'ayant pas participé à plus de deux réunions du réseau. Ce dispositif de bourses, qui s'appuie sur la dynamique lancée avec l'accueil de la plénière de printemps de l'IETM à Montpellier en avril 2014, sera également optimisé par la mise en place de conditions tarifaires spécifiques négociées avec IETM aisbl.

Décloisonner l'économie du spectacle vivant en s'appuyant sur la 3S

Dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2014-2020, l'Union Européenne a demandé aux régions d'élaborer une stratégie de recherche et d'innovation de spécialisation intelligente (Smart Specialisation Strategy, dite 3S). Dans ce cadre, chaque région doit identifier les domaines vers lesquels seront fléchés prioritairement vers les fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional).

La région Languedoc-Roussillon a lancé en 2013-2014 une grande phase de concertation et un pilotage particulier de la stratégie de spécialisation imposée par l'Union Européenne dans ce cadre.

Au terme d'une intense concertation, l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon ont définis 7 domaines d'innovation pour lesquels la région dispose d'atouts différenciants, d'un potentiel de croissance et entend se positionner parmi les leaders Européens. L'un de ces domaines touche très directement aux questions culturelles, et notamment à l'impact du numérique dans ce champ (domaine 4 : Acquisition de données - Traitement et visualisation des données numériques). Ce domaine s'est donné pour objectif d'accroître les coopérations entre acteurs du numérique, de la recherche et du secteur culturel, pour faire émerger des projets de développement.

Même si le secteur du spectacle vivant n'est pas le plus ancré dans cette dynamique, du fait de logiques industrielles assez peu présentes, **Réseau en scène Languedoc-Roussillon assurera le co-pilotage d'une des actions de la 3S** : « Développer des dispositifs favorisant la collaboration entre les acteurs économiques des industries créatives » avec Languedoc-Roussillon Cinéma.

Au-delà du fait que cette dynamique permet de decloisonner le secteur du spectacle vivant, elle permet aussi de travailler, comme cela se réalise par ailleurs sur le domaine du livre, en coopération plus étroite entre agences régionales.

Sur l'année 2015, les premières actions du plan d'actions suivantes seront déclinées :

- Diagnostic des croisements possibles entre les secteurs et du potentiel européen des acteurs économiques régionaux (réunions techniques, collectage de données et études, repérage des réseaux existants, parangonnage)
- Mise en oeuvre de rencontres permettant la mise en réseau des acteurs : rencontres sur les métiers émergents (design sonore, ...), rencontres thématiques (trans-media, handicap, art et science, technologie et création, nouveaux outils pour l'éducation artistique ...), rencontres BtoB permettant aux secteurs culturels de découvrir les outils et services proposés par les acteurs de l'innovation, rencontres d'information sur entrepreneuriat culturel,
- Soutien à des projets expérimentaux dans le domaine de la recherche et des projets collaboratifs : appels à propositions de thèses situées au croisement culture-numérique-innovation, rencontres entre laboratoires, établissements d'enseignement supérieur de différents domaines, octroi de bourses pour des résidences et des projets innovants, marathon de projets (start-up week-end, hackathon culturel, etc.).

Cette dynamique fera l'objet de financements spécifiques Feder, fléchés par l'Union Européenne dans le cadre de la 3S.

Développer le SVE dans le champ culturel

Pour compléter le panel d'actions et d'outils mobilisés pour développer l'internationalisation et la coopération dans le spectacle vivant, **Réseau en scène Languedoc-Roussillon développera en 2015 sa fonction d'organisme de coordination au titre du Service Volontaire Européen.**

Le SVE constitue en effet à nos yeux un outil simple à mobiliser sur le plan administratif et financier et qui permet de commencer à une structure ou un porteur de projet de se confronter aux logiques européennes :

- le dispositif s'appuie sur un réseau européen largement développé sur lequel la structure d'accueil et d'envoi peut s'appuyer pour développer son propre réseau,
- l'accueil d'une personne en SVE confronte très directement aux problématiques d'interculturalité, et plus largement aux différences de modèles économiques ou modèles de politiques publiques dans le champ culturel à l'échelle européenne,
- la mobilisation du SVE oblige à se plonger dans les problématiques techniques liées à l'organisation d'un partenariat avec des acteurs d'autres pays,
- le SVE nécessite de s'impliquer, à petite échelle certes, dans une stratégie de recherche de partenaires,
- en contrepartie, le SVE permet aux structures de disposer de compétences complémentaires dans leur équipe.

Le SVE est donc la « première brique », avec les bourses à la mobilité en Europe, d'une stratégie de développement des projets de coopération européenne.

Accrédité pour la coordination du SVE depuis deux ans, l'association a préféré débiter son action par l'accueil en propre de volontaires européens avant de se lancer dans une campagne d'information, d'orientation et de mobilisation de ce dispositif au bénéfice du secteur culturel.

En 2015, cette nouvelle étape sera franchie, avec :

- l'organisation de **réunions d'information territorialisées** à destination des acteurs culturels,
- la mise en place d'une **campagne d'information sur ce dispositif** auprès des structures culturelles,
- du temps dédié, au sein d'Antena Europe, sur la coordination de ce dispositif.

L'objectif sera pour 2015 de réaliser :

- entre 3 et 5 envois de jeunes de la région en SVE,
- entre 3 et 5 projets d'accueil en SVE dans des structures culturelles.

Pour mener à bien cette mission, l'équipe Antena Europe sera complétée en 2015 par un jeune en SVE provenant de l'Espagne.

Les projets de coopération de l'association

Concrétiser en 2015 la grille de nos projets de coopération européenne 2014-2020

Depuis plusieurs années, pour faire face aux diminutions de subventions allouées à l'association, et dans une complète cohérence avec le projet de celle-ci, le choix a été effectué de s'appuyer sur les financements européens pour assurer le développement du projet de l'association. Ce choix, encore plus essentiel au fonctionnement de la structure aujourd'hui au regard des diminutions budgétaires,

Ce choix a permis à l'association de s'ouvrir vers d'autres territoires en s'appuyant sur la proximité d'autres territoires d'abord. En procédant de la sorte, il s'agissait de renforcer les logiques de circulation naturelles. Ce travail a d'ores et déjà porté ses fruits en terme de mobilité artistique et professionnelle, de construction de coopérations, le développement de nouveaux réseaux pour les professionnels du spectacle vivant, etc.

Cette **dynamique est renforcée aujourd'hui par la mise en place d'Antena Europe.**

Au plan européen, 2014 a été une année de transition, puisqu'elle a marqué le début d'une nouvelle période de programmation des programmes et budgets européens. Il était donc difficile d'envisager de faire aboutir de nouveaux projets sur cette année.

L'année 2015 doit donc être dédiée au travail décisif d'ingénierie, de recherche de partenaires, d'investigations sur les programmes, qui garantira la capacité de l'association à mobiliser à nouveau ces programmes.

Pour cela, nous proposons de nous focaliser de manière stratégique sur des espaces ou programmes qui nous semblent à fois réalistes en terme de possibilité de faire aboutir des projets, tout en étant cohérent avec nos missions :

- **Poursuite de la dynamique engagée sur le territoire Massif central** (que ce soit au travers du programme Feder Massif-central, de la mutualisation de projets Feder régionaux, ou bien encore via la mobilisation du FNADT)
- **Développement d'un projet de coopération transfrontalière transpyrénéen** d'ampleur dont l'association serait chef de file, et qui permettrait de donner une nouvelle dynamique, suite au projet Convivencia Pyrénées Méditerranée,
- Développement d'un projet de coopération culturelle sur l'espace territorial de coopération sud européen (ex Sudo),

- Identification des **possibilités de mobiliser les fonds structurels**, que ce soit sur des logiques d'innovation, d'information, ou d'accompagnement de la filière.

Réaliser la totalité de ce travail préparatoire à la période 2014-2020 est une condition à réunir pour faire aboutir nos projets.

L'accueil en septembre 2015 du réseau Magdalena Project

Réseau en scène Languedoc-Roussillon s'associe, en septembre 2015, au Théâtre de la Remise et à la Bulle Bleue pour accueillir en France le réseau Magdalena Project.

Ce réseau existe depuis 25 ans et a pour objet de créer du lien pour se soutenir mutuellement, s'apporter des conseils, créer des passerelles sur des projets. Aujourd'hui **une cinquantaine de pays sont représentés** et dans chaque pays, des unités autonomes sont créées pour organiser des événements, des rencontres.

Depuis 5 ans, Marion Coutarel a intégré ce réseau et s'est rendue à des rencontres dans différents pays européens : Angleterre, Danemark, Espagne, Italie. C'est à ce titre qu'elle a proposé à Réseau en scène Languedoc-Roussillon un partenariat.

L'accueil de ce réseau à Montpellier en 2015 permet de répondre à plusieurs enjeux :

- l'accueil de l'IETM en avril 2014 a été un temps fort, affirmant très fermement au niveau national et international le **positionnement de Réseau en scène Languedoc-Roussillon** et du Languedoc-Roussillon. Il nous importait de pouvoir poursuivre cette dynamique, ce qui passe notamment par des événements y venant en écho dans les temps suivants.
- Ce réseau a la particularité d'un double centrage : un **centrage sur l'artistique** (c'est un réseau d'artistes avant tout) et un **centrage autour de la place des femmes dans les processus de création et de développement culturel** (c'est un réseau de femmes artistes). L'accueil en 2015 à Montpellier de ce réseau permet donc de démontrer que la coopération européenne n'est pas qu'une histoire de structures ou de personnels administratifs et de lui donner un fondement en terme d'enrichissement des propos artistiques.
- L'accueil de ce réseau permet à Réseau en scène Languedoc-Roussillon de proposer, outre les workshops, **temps d'échanges et visionnages de spectacle, des temps de séminaire et de conférence concernant l'ensemble du champ du spectacle vivant** autour de la place du genre et de la place des femmes dans le secteur.

L'accueil du réseau, pendant une durée de cinq jours, concernera une centaine de participants du réseau Magdalena et vise à toucher, pour les actions qui y sont proposés de manière périphérique à destination de l'ensemble des acteurs culturels du Languedoc-Roussillon, environ 200 participants de notre région.

Objectifs en quelques chiffres et mots clés :

- Mobilisation de 200 professionnels du Languedoc-Roussillon
- Près de 300 professionnels de la culture venus de plus de 50 pays différents
- 1 journée de pré-meeting en région et 4 journées de réunion à Montpellier
- Environ 12 spectacles présentés aux professionnels européens
- Un patrimoine et une politique culturelle mise en valeur
- Un focus important invitant les professionnels du Languedoc-Roussillon à développer leur intérêt pour

l'international

- Un temps fort de réflexion autour de la coopération culturelle internationale, de la place des femmes dans le secteur culturel et artistique.

L'accueil du projet européen « Meeting the Odyssey »

Le projet "Meeting the Odyssey" réunit plus d'une douzaine de partenaires venus de différents pays d'Europe. Les structures partenaires sont les suivantes :

- Anapoda, Grèce,
- Asterions Hus, Danemark,
- Cada Die Teatro, Italie,
- Malta Council for Culture and the Arts, Malte,
- NO99, Estonie,
- Opolski Teatr Lalki i Aktora, Pologne,
- Per Aspera, Allemagne,
- ProFitArt Company, République Tchèque,
- Regione Lombardia – Direzione Generale Istruzione, Formazione e Cultura, Italie,
- Réseau en scène Languedoc-Roussillon, France,
- ScarlattineTeatro, Italie,
- Skorohod Platform, Russie,
- Teatro della Limonaia, Italie,
- Viirus, Finlande.

Le projet "Meeting the Odyssey – An Adventure Beyond Arts, Myths and Everyday Life in Europe" est un projet de coopération à dimension sociale et artistique naviguant de la mer Baltique à la Méditerranée. Tous les étés de 2014 à 2016, artistes et acteurs culturels venus de différents pays européens voyagent ensemble, donnent des ateliers et présentent des pièces de théâtre. Le projet tissera un lien entre des éléments de l'Odyssey et des thématiques contemporaines liées à l'Europe au travers des témoignages collectés avec les populations locales. Mais Meeting the Odyssey est aussi un voyage à part entière qui réunit des personnes pour une longue collaboration leur permettant de découvrir de nouveaux paysages artistiques et des habitudes de travail qui permettront de développer de nouvelles synergies européennes. Porté par le Théâtre Viirus en Finlande, le projet Meeting the Odyssey est financé par le Programme Culture de l'Union Européenne.

Ce projet ambitieux est construit autour de **résidences de créations artistiques** qui réuniront des artistes venus de toute l'Europe afin de co produire 2 spectacles sur chacune des deux premières années du projet. Une fois les spectacles créés, plusieurs tournées sont organisées en 2014, 2015 et 2016.

Un collectage de témoignages est faite auprès des populations sur la conception de la culture et du sentiment d'appartenance à la communauté européenne. Ces témoignages sont utilisés par les artistes afin de créer des petites formes artistiques sur les thèmes de l'Odyssey, de l'Europe et du voyage. Ces formes courtes sont présentées dans les ports sous formes de happenings.

Ce projet qui va relier l'Europe du Nord et l'Europe du sud fera également l'objet d'une recherche action sur la culture en Europe et la notion d'identité européenne. Trois pays travailleront sur ces thématiques dans le cadre d'une recherche coordonnée par Réseau en scène Languedoc-Roussillon en partenariat avec Art Factories.

L'année 2015 est l'année centrale du projet pour sa visibilité en Languedoc-Roussillon autour des activités suivantes :

- Une **résidence** est organisée au mois de mai comme point de départ de la création de la troisième production du projet, Mille Bulles Bleues (direction artistique Giancarlo Biffi),
- **Tout au long de l'été est organisé un parcours « Meeting the Odyssey in Languedoc-Roussillon »** autour de conférences, d'ateliers, de lectures, de restitutions de travaux d'action culturelles, de présentations de spectacles et de concerts ancrés autour des trois thématiques principales du projet (l'Odyssée, la Méditerranée, l'interculturalité européenne),
- **L'accueil du bateau pour trois semaines au Port régional de Sète**, avec l'organisation des Instant Performances sur ce territoire,
- **Trois escales du bateau dans des ports de plaisance** de Saint Cyprien, Port Camargue et Gruissan avec représentation du spectacle et/ou Instant Performances.

Cette période « Meeting the Odyssey in Languedoc-Roussillon » est également l'occasion pour l'association :

- **de renforcer son partenariat avec Languedoc-Roussillon Cinéma** au travers d'actions d'éducation à l'image coordonnées au projet, de la mise en place d'une journée de découverte du territoire au travers d'extraits de films et en point fort du projet une projection cinéma sur la plage,
- **de renforcer son partenariat avec Languedoc-Roussillon Livre et Lecture** avec des actions liées à la lecture,
- **de mettre en synergie les deux péniches spectacle** navigant en Languedoc-Roussillon (avec l'implication de Mobile Home Théâtre et de Convivencia, sur des concerts, des rencontres avec le public, etc.).

Pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon, la participation en qualité de partenaire à ce projet permet également, au-delà de l'accueil du projet en Languedoc-Roussillon :

- De continuer à développer ses réseaux sur l'échelle du territoire européen, en mettant en connexion ces réseaux avec des opérateurs et équipes artistiques régionaux,
- D'accompagner à travers ce projet la mobilité d'artistes et d'œuvres,
- De développer l'expertise de l'association sur ce programme en l'expérimentant concrètement,
- De coordonner la dimension d'étude sociologique du projet avec la participation de Art Factories.

Le projet a été sélectionné par les experts de la Commission Européenne (DG Education & Culture) et est financé dans le cadre du programme Culture de l'Union Européenne.

Le Coreps Languedoc-Roussillon

Le Coreps Languedoc-Roussillon est l'instance de dialogue social régionale dans le domaine du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 2007, Réseau en scène Languedoc-Roussillon assure, aux côtés de Languedoc-Roussillon Cinéma, l'animation du Coreps. Réseau en scène Languedoc-Roussillon porte ainsi le poste de coordination du Coreps.

En 2013-2014, faisant le constat qu'un certain nombre de travaux arrivaient à leur terme et qu'une forme d'essoufflement se faisait sentir pour l'ensemble des partenaires de ces travaux, il a été fait appel à un consultant extérieur (Jean-Claude Pompougnac) pour accompagner une année de réflexion autour de nouveaux objectifs et de nouvelles modalités d'action.

Pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon, l'année 2015 devra permettre au sein du Coreps :

- de **formaliser les nouvelles modalités de travail** (nouvelle gouvernance, présidence tournante, modalités de préparation et d'animation, mise en place du comité de pilotage, refonte de la cellule de veille, etc.),
- de trouver les modalités de travail qui permettent de faire disparaître la partition qui existait actuellement entre les travaux du domaine emploi-formation et ceux du domaine création-diffusion,
- de **distinguer et mettre en œuvre les actions d'information** qui relèvent du champ d'intervention direct de Réseau en scène Languedoc-Roussillon (réunions d'information territorialisées, dispositif d'accompagnement en ingénierie des organismes de formation, mise à jour du répertoire régional de la formation, mise en place d'un outil d'évaluation pour les actions de formation).

L'ensemble des actions de structuration du dispositif régional d'accompagnement des professionnels et acteurs culturels, menées dans le cadre d'un financement FSE entre 2010 et 2012, pourront également être revisitées pour **renouveler un financement spécifique du FSE**. Ce dossier FSE sera co-construit avec Languedoc-Roussillon Cinéma et Languedoc-Roussillon Livre et Lecture pour permettre de financer et mettre en œuvre les types d'actions suivantes :

- remise en place d'un accompagnement et développement des réseaux métiers,
- création d'outils et de séquences d'information-formation de sensibilisation à l'environnement professionnel,
- campagne de mise à jour de l'offre de formation sur le répertoire régional de la formation,
- mise en place de journées métiers lors des salons TAF,
- etc.